

l'ignore pas, est très grave et que le sort de centaines de personnes, dont 38 Canadiens, est en jeu.

(Texte)

A PROPOS DU VOYAGE DE M. YVON DUPUIS,
EN AFRIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

Nous avons remarqué depuis assez longtemps l'absence à la Chambre de l'honorable ministre sans porte-feuille, le député de Saint-Jean-Iberville-Napierville (M. Dupuis). L'honorable ministre peut-il nous dire quels succès a remportés son deuxième représentant en Afrique, soit le ministre sans porte-feuille?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, nous aurons l'occasion de donner des réponses à de telles questions, plus tard dans la journée.

L'AGRICULTURE

A PROPOS DES PERTES OCCASIONNÉES PAR
LA MAUVAISE TEMPÉRATURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Forêts, le ministre comptable de l'agriculture pour l'Est?

Peut-il nous dire s'il a reçu des demandes d'aide de la part de cultivateurs ou de conseils municipaux, pour compenser les pertes occasionnées par la mauvaise température, cette année?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts): Monsieur le président, je remercie l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question. Comme elle relève du ministre de l'Agriculture, je vais demander à ce dernier d'y répondre.

(Traduction)

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur en réponse à la question de l'honorable député, je puis dire qu'on a reçu des demandes d'aide de conseils municipaux au nom des cultivateurs ayant perdu des récoltes par suite du mauvais temps. On leur a dit qu'ils devraient présenter leurs instances aux autorités provinciales, car les gouvernements provinciaux se chargent de l'aide d'urgence de cette nature. On les a également informés que le gouvernement fédéral était disposé à rembourser au gouvernement provincial une partie du coût

de tout programme d'aide approuvé, établi par la province pour venir en aide à ces cultivateurs.

Au début de l'automne, mon ministère a conclu une entente avec le gouvernement de la province de Québec, aux termes de laquelle il paiera la moitié du coût du programme d'aide au transport établi par la province pour aider les cultivateurs à obtenir le fourrage nécessaire.

(Texte)

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Forêts.

Peut-il nous dire si les expériences faites cet été par la *Weather Engineering Corporation*, en Abitibi, l'ont été dans le cadre du programme ARDA?

L'hon. M. Sauvé: Non, monsieur le président.

(Traduction)

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser comme suite à la réponse du ministre de l'Agriculture. Le ministre dit avoir communiqué avec le gouvernement de la province de Québec. Pourrait-il nous dire aussi s'il a communiqué avec le gouvernement provincial de l'Ontario au sujet de l'aide spéciale dont ont besoin les cultivateurs de la vallée de l'Ottawa?

L'hon. M. Hays: Oui, monsieur l'Orateur. Je l'ai fait le 14 août, si je ne me trompe, et l'on est en train d'acheter l'approvisionnement nécessaire à ces cultivateurs.

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Forêts.

Le ministre peut-il faire une enquête sur les dommages causés aux récoltes et aux cultivateurs par l'ensemencement des nuages, dans les régions de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean?

L'hon. M. Sauvé: Monsieur l'Orateur, ce problème ne relève pas de ma «juridiction».

ON DEMANDE SI LES CADRES DE L'ARDA
SERONT ÉLARGIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-P.-Antoine Bélanger (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Forêts. Sachant que l'honorable ministre s'apprête à rencontrer les ministres provinciaux de qui relève l'exécution du programme ARDA dans leur province respective, dans le but de discuter du renouvellement de l'entente concernant ce programme, le gouvernement fédéral a-t-il